

NOM et Prénom :

Union Sportive de Dugny section Judo

DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2022/2023

Cours :

- Baby Mini-Poussin Poussin Benjamin/Minime
 Cadet/Junior

- 1 Photo d'identité** avec le nom et prénom au dos.
- Une demande de passeport.** Obligatoire à partir de 8 ans. Validité 8 ans.
Passeport : 8 €uros (à commander au bureau) + 1 photo.
- La fiche d'inscription** remplie et signée.
- Le questionnaire santé et l'attestation QS Sport**, dûment remplis.
Le certificat médical pour les mineurs n'est plus obligatoire. Il est désormais remplacé par un questionnaire santé. Sauf, en cas de problème chronique (asthme, etc...).
- Comment remplir le questionnaire santé ?
- ⇒ Si le licencié a répondu « NON » à toutes les questions, remettre l'attestation QS Sport avec le dossier d'inscription.
- ⇒ Si le licencié a répondu « OUI » à au moins une question de santé, il doit fournir un certificat médical établissant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition, datant d'au moins un an.
- Le(s) règlement(s) :** Chèque, espèce et/ou Pass-Sport Gouv.
Les cotisations sont payables en plusieurs fois mais l'ensemble des chèques doivent être remis à l'inscription à l'ordre de l'USD JUDO, avec les dates d'encaissement figurant au dos des chèques.
⇒ Concernant la participation du CE, nous pourrons vous établir une facture sur demande.
- Le kimono :** Lors des 2 séances d'essai, un kimono judo sera prêté par le club. Par la suite, le licencié devra avoir son propre kimono.



Nous vous rappelons que vous devez vous inscrire lors de la 2^{ème} séance d'essai !

Pour des questions de responsabilité et d'assurance, tout pratiquant dont le dossier serait incomplet se verra refuser l'accès à l'entraînement, et ce quel que soit son ancienneté au sein du club.

Les dossiers incomplets vous seront restitués.

Date de réception du dossier :

Signature du secrétaire :



Union Sportive de Dugny section Judo

Club affilié à la F.F.J.D.A sous le n° CL938080
Dojo Larbi Benboudaoud rue Léo Lagrange 93440 Dugny
Site internet : <http://usdjudo dugny93.e-monsite.com/>



HORAIRES ET COTISATION ANNUELLE 2022-2023

Cours	Ages	Année	Mardi	Jeudi	Cotisation	Licence (reversé à la FFJDA)	Adhésion (A)	Cochez le cours correspondant à l'âge
1	4/5 ans	2017-2018	17h - 18h	17h - 18h	130 €	+ 40 €	170 €	
2	6/7/8 ans	2014-2015-2016	18h - 19h	18h - 19h	130 €	+ 40 €	170 €	
3	9/10/11 ans	2011-2012-2013	19h - 20h	19h - 20h	130 €	+ 40 €	170 €	
4	Ados/Adultes	2010 et avant	20h - 21h30	20h - 21h30	150 €	+ 40 €	190 €	

Cotisation annuelle	Règlement****
(A) Adhésion* : €	Chèques : Nom de la Banque
(B) Réduction familiale** : %	1er : € Mois :
Sous total (A) - (B) : €	2ème : € Mois :
Pass Sports Gouv. €	3ème : € Mois :
Autres Aides €	4ème : € Mois :
TOTAL : €	Espèces : € Réglé le
Passeport judo à partir de 8 ans (validité 8 ans) : 8 €	Règlement : <input type="checkbox"/> Espèce <input type="checkbox"/> Chèque
Bon Loisirs CAF 110 €	<input type="checkbox"/> Rempli & signé <input type="checkbox"/> Remis le

* **Le tarif de l'adhésion comprend (A)** : Les frais d'inscription, le coût de la licence et de l'assurance FFJDA.

** **Réduction familiale (B)** : Les tarifs sont dégressifs selon le nombre d'adhérents par foyer.

- ⇒ 2^{ème} inscrits = 5 %
- ⇒ 3^{ème} inscrits = 7 %
- ⇒ 4^{ème} inscrits = 10 %

**** **Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année.**

Cadre réservé au bureau

Membre du bureau :

Feuille d'inscription complète.....

Certificat médical ou QS Sport.....

Paiement complet.....

Facture.....

Reçu.....

Bon loisirs CAF (complété et signé par).....

Licence commandée.....



Union Sportive de Dugny section Judo

Club affilié à la F.F.J.D.A sous le n° CL938080
Dojo Larbi Benboudaoud rue Léo Lagrange 93440 Dugny
Site internet : <http://usjudodugny93.e-monsite.com/>



INSCRIPTION 2022-2023

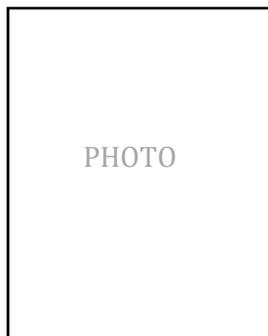
Nouvelle Inscription Réinscription N° de licence :

Grade (couleur de la ceinture) : Poids : kg (**obligatoire**)

Cours : 1 (mardi et jeudi de 17h à 18h) née en 2017 et 2018 2 (mardi et jeudi de 18h à 19h) née en 2014, 2015 et 2016

3 (mardi et jeudi de 19h à 20h) née en 2011, 2012 et 2013 4 (mardi et jeudi de 20h à 21h30) née en 2010 et avant

MERCI D'ECRIRE EN MAJUSCULE



Nom :

Prénom :

Née le :/...../..... à.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél (fixe) : Port. Mère :

Port. Père : Port. Enfant :

E-mail:/.....

I. AUTORISATION UTILISATION D'IMAGE

J'autorise la prise de photographies (*captation, fixation, enregistrement, numérisation*) représentant mes enfants ou moi-même dans le cadre des activités du club et la diffusion / publication de ces photos pour l'édition de documents municipaux ou internes au club (album photos, site internet, affiches publicitaires...)

Oui **Non** (**cocher la case utile**)

La présente autorisation est valable pour la saison en cours et peut être révoquée à tout moment par simple courrier adressé à la présidente du club USD JUDO. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent votre (vos) enfant(s) est garanti.

II. AUTORISATION PARENTALE (Pour un mineur)

Je soussigné(e)
(Nom et prénom du représentant légal)

Autorise mon fils ou ma fille.....
(Nom et prénom de l'enfant)

- à pratiquer le judo au sein de l'USD JUDO, club affilié n°938080 à la FFJDA.
- à participer aux manifestations sportives (stage/compétition/animation) et extra-sportives de la saison.
- autorise le responsable de l'encadrement à faire pratiquer tout soin médical urgent (y compris une hospitalisation) ou toute intervention qui s'avèrerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté. (*En cas de refus rayer la mention*). A défaut, il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence.
- certifie que mon fils ou ma fille est à jour de tous ses vaccins (Tétanos,...)
- certifie avoir produit le certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition datant de moins d'un an.
- reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'USDJ et s'engage à les respecter, de même que les décisions des assemblées générales du comité directeur.

SORTIE DU CLUB **accompagné(e)** **seul(e)** (**cocher la case utile**)

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Le pratiquant doit être licencié à la Fédération Française de Judo. Cette licence représente l'assurance mais aussi l'adhésion à l'esprit de la grande famille du judo.

Article 2 : Le certificat médical attestant des capacités à la « pratique du judo ou sport en compétition » est obligatoire pour les nouveaux adhérents. S'il n'est pas en possession de ce document, l'accès au tatami sera refusé au judoka défaillant.

Article 3 : L'inscription à l'USD judo est ferme et définitive pour la saison. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée (sauf cas de force majeure qui sera étudiée par les membres du bureau).

Article 4 : Le dojo est un lieu privé. Il est destiné à la pratique exclusive des Arts Martiaux. Il est placé sous la sauvegarde des judokas. Par conséquent, tous les membres du club sont tenus de veiller particulièrement à la propreté générale du dojo.

Article 5 : Pour assurer l'efficacité et la sérénité des cours, la discipline est de rigueur sur le tatami et dans les vestiaires.

Article 6 : Sauf autorisation des responsables du club ou du professeur, l'accès au dojo est interdit aux non pratiquants et aux non adhérents.

Article 7 : Les parents ne sont pas autorisés à assister au cours de judo. Si un parent d'élève souhaite prendre contact avec le professeur de judo, il attendra la fin du cours.

Article 8 : Les judokas ne doivent pas se présenter au dojo plus d'une heure avant les cours. La responsabilité du club ne saurait être engagée en dehors des horaires prévus pour les pratiquants. Dans tous les cas, les parents signent pour la saison sportive une décharge de responsabilité qui précise l'accompagnement ou non de l'enfant à la salle de judo.

Article 9 : Les judokas doivent s'efforcer d'être à l'heure. En cas de retards répétés, une sanction sera prise par les membres du bureau directeur et l'enseignant.

Ils ne peuvent pénétrer sur le tatami qu'en parfait état de propreté notamment : pieds, mains, ongles (courts) et kimono. Il est interdit de circuler pieds nus aux abords du tapis. Chaussons ou claquettes sont à prévoir.

Article 10 : Assiduité, persévérance et participation aux animations, compétitions sont nécessaires pour l'obtention du grade supérieur.

Article 11 : En aucun cas, un judoka ne doit se servir de son art, en dehors du dojo.

Article 12 : Mise en application du Code du sportif. Tout sportif débutant ou confirmé s'engage à :

1. Se conformer aux règles
2. Respecter les décisions de l'arbitre
3. Respecter l'adversaire et/ou partenaire
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie
5. Etre maître de soi en toute circonstance
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant.

Article 13 : Avoir l'esprit judo, c'est notamment respecter le règlement intérieur. Après quelques remarques et s'il n'y a pas d'amélioration, l'exclusion pourra être prononcée. Le judoka pourra faire appel de cette décision dans les 15 jours qui suivent en adressant un courrier au Président du club. La décision finale sera prise par le comité directeur et signifiée par courrier au judoka. Cette décision sera alors sans appel.

A DUGNY, le.....

Signature du responsable légal :

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR



En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.					
Tu es : <input type="checkbox"/> une fille <input type="checkbox"/> un garçon			OUI	NON	
Ton âge : <input type="text"/> ans			OUI	NON	
L'année dernière	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?				
	As-tu été opéré(e) ?				
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?				
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?				
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?				
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?				
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?				
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?				
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?				
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?				
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?				
	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?				
Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?				
	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?				
	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?				
	Te sens-tu triste ou inquiet ?				
	Pleures-tu plus souvent ?				
	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?				
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?				
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?				
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?				
À faire remplir par les parents					
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?					
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?					
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)					

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



**PRISE DE LICENCE
MINEURS**

**ATTESTATION
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM].....,
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM],
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal.